

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8



28 avril 2020

Chers parents,

J'espère sincèrement que vous, vos enfants et votre famille restez en sécurité et en bonne santé en cette période sans précédent.

Au cours des dernières semaines, notre gouvernement a été impressionné par l'enthousiasme et la souplesse dont vous et vos enfants avez fait preuve lors de la transition au système d'apprentissage à distance. Nous savons que cela n'a pas été facile, compte tenu, en particulier, de l'incidence profonde de la COVID-19 sur votre vie et vos moyens de subsistance. La capacité d'intéresser les élèves à leur parcours d'apprentissage a été remarquable.

En tant que ministre de l'Éducation de l'Ontario, je m'engage à vous tenir informés des derniers développements concernant les effets de la COVID-19 notamment sur les services de garde d'enfants, les programmes de la petite enfance et le statut de l'année scolaire en cours. Notre gouvernement continuera de vous soutenir, vous et vos enfants, pendant cette période difficile.

La priorité absolue de notre gouvernement est la sécurité et le bien-être de chaque enfant et de chaque élève, de même que des personnes qui les élèvent et les soutiennent. Alors que nous envisageons les options de reprise d'un modèle d'apprentissage en salle de classe, nos décisions reposeront sur la sécurité, la cohérence et l'avis des responsables de la santé publique. Nous faisons preuve d'une détermination claire et indéfectible pour veiller à ce que toutes les mesures soient prises pour protéger la santé et le bien-être des élèves avant leur retour en salle de classe.

En gardant ce principe à l'esprit, notre gouvernement a ordonné que toutes les écoles publiques de la province restent fermées au moins jusqu'au 31 mai 2020. Notre décision repose sur l'avis éclairé du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario et du Groupe de commandement de l'Ontario pour la lutte contre la COVID-19. Bien que la modélisation que les experts en santé publique ont récemment présentée montre que nous faisons des progrès, nous n'en sommes pas au stade de notre lutte contre la COVID-19 où les élèves peuvent retourner dans leurs salles de classe en toute sécurité et en toute confiance.

Je sais que cette nouvelle est frustrante pour beaucoup d'entre vous. La compassion et l'engagement des parents de l'Ontario ont été constants. Depuis que nous avons annoncé la suspension de l'apprentissage en personne le 12 mars dernier, nous avons écouté des parents des quatre coins de la province nous expliquer comment ils font de leur mieux pour encourager la poursuite de l'apprentissage avec leurs enfants. Les parents et les familles ont été une source de réconfort incroyable pour les enfants qui réagissent chacun et chacune à leur manière à cette épidémie mondiale.

Depuis le début de la période de fermeture des écoles, notre plan pour la continuité de l'apprentissage a évolué de manière significative et avec succès. Dernièrement, nous avons réintroduit l'apprentissage dirigé par les enseignants dans la province et les élèves se voient désormais attribuer des tâches et des ressources pour poursuivre leurs études.

Dans le cadre de ce plan, nous avons défini les attentes en matière de temps de travail des élèves au cours d'une semaine donnée, en fonction du matériel d'apprentissage et des travaux assignés par l'enseignant de votre enfant. J'aimerais insister sur le fait qu'aucun élève ne verra son diplôme compromis par la flambée épidémique actuelle.

Voici les lignes directrices minimums que notre gouvernement a suggérées en matière d'enseignement :

- Maternelle et jardin d'enfants à la 3^e année : Cinq heures de travail hebdomadaires, principalement en littératie et en mathématiques
- De la 4^e à la 6^e année : Cinq heures de travail hebdomadaires, principalement en littératie, en mathématiques, en sciences et en études sociales
- 7^e et 8^e année : Dix heures de travail hebdomadaires, principalement en littératie, en mathématiques, en sciences et en études sociales
- De la 9^e à la 12^e année : Trois heures de travail hebdomadaires par matière pour les élèves assujettis au régime des semestres et 1,5 heure de travail hebdomadaire par matière pour les élèves qui ne sont pas assujettis au régime des semestres, l'accent étant principalement mis sur l'obtention de crédits et du diplôme

Nous sommes conscients que l'expérience éducative variera au cours de cette période, mais nous nous attendons à ce que les enseignants et les autres travailleurs en éducation soutiennent tous les élèves et les incitent à participer. Nous tenons à remercier les éducateurs qui, malgré les circonstances inhabituelles, ont su faire en sorte que leurs élèves continuent à avoir toutes les chances d'exceller et de réaliser leur potentiel. Si vous avez des inquiétudes quant à la suffisance du travail assigné ou à la nécessité d'un contact renforcé, nous vous encourageons à communiquer avec la direction de l'école ou le conseil scolaire. Nous voulons tout faire en notre pouvoir durant cette flambée pour nous assurer que les élèves bénéficient d'une expérience d'apprentissage de qualité.

Afin d'optimiser le temps d'enseignement de vos enfants, nous convertissons les journées pédagogiques et les journées d'examen restantes en temps d'enseignement. Cela permettra à vos enfants de rester impliqués et d'apprendre pendant le maximum de jours possible au cours de cette année scolaire. Aujourd'hui peut-être plus que jamais, chaque minute de temps d'enseignement compte, même si ce n'est qu'un ou deux jours.

Bien que nous essayions de faciliter le temps d'enseignement pendant la période de fermeture des écoles, l'un des défis que rencontrent de nombreuses familles est que, même à notre époque de connexion numérique, certains élèves n'ont pas accès à Internet ou à la technologie permettant d'accéder au portail [Apprendre à la maison](#).

Je suis heureux de vous informer que le gouvernement de l'Ontario s'est associé à Rogers Communications et à Apple pour aider à satisfaire aux besoins éducatifs des élèves et des familles pendant l'éclosion de la COVID-19. Jusqu'à présent, plus de 21 000 tablettes iPad prééquipées de données sans fil LTE de Rogers ont été achetées et distribuées par les conseils scolaires aux familles dans le besoin, et la somme de plus de 75 millions de dollars a été fournie par le gouvernement provincial par le biais des Subventions pour les besoins des élèves. Par ailleurs, Apple fournit un soutien continu en français et en anglais au personnel enseignant, aux parents et aux élèves, grâce à une série de ressources favorisant l'apprentissage et le travail à la maison. Ces 21 000 appareils livrés s'ajoutent aux plus de 200 000 ordinateurs et tablettes que les conseils scolaires ont fournis aux élèves dans le besoin durant cette période.

Rogers collabore aussi avec les conseils scolaires de l'Ontario pour assurer un service Internet haute vitesse et à faible coût aux locataires subventionnés et aux membres des partenaires de logement dans tout l'Ontario, grâce à son programme [Branché sur le succès](#), ainsi qu'à l'initiative [Familles branchées](#) du gouvernement du Canada.

Des partenariats comme celui-ci – entre les conseils scolaires et des entreprises technologiques comme Rogers Communications et Apple – mettent clairement en valeur l'esprit de l'Ontario.

Tout en restant déterminé à satisfaire aux besoins des élèves durant l'année scolaire en cours, notre gouvernement a déjà commencé à planifier l'année scolaire 2020-2021. Même si la présente année scolaire a certainement été différente de tout ce que nous avons connu auparavant, il faut nous préparer à la réalité que l'école ne sera probablement plus la même en septembre.

Guidé par le besoin de veiller à la sécurité et au bien-être de vos enfants, je tiens à vous assurer que les écoles, les centres de garde d'enfants et les autobus scolaires devront subir un nettoyage en profondeur avant de pouvoir accueillir à nouveau les élèves et les jeunes apprenants dans leur espace physique. Malgré le risque de contact extrêmement minime après cette longue période de fermeture, nous voulons que chaque élève se sente en sécurité et en confiance lorsqu'il retournera à l'école.

En matière d'enseignement, nous allons dévoiler notre plan préliminaire concernant un programme d'apprentissage d'été élargi qui permettra aux élèves de poursuivre leur apprentissage pendant l'été, s'ils le souhaitent. Plus de 100 000 élèves participent d'habitude aux programmes d'apprentissage d'été, mais nous savons qu'un plus grand nombre d'élèves pourraient souhaiter poursuivre leur apprentissage dirigé par un enseignant après la fin officielle de l'année scolaire. Ce plan préliminaire d'élargissement de l'apprentissage d'été mettra l'accent sur la récupération de crédits, une nouvelle option de cours de rattrapage, ainsi que les programmes et les soutiens en matière de réduction des écarts de rendement destinés aux élèves vulnérables.

Notre gouvernement réalise que la flambée de COVID-19 a entraîné une période difficile pour les enfants. Nous devons continuer à prêter une attention particulière aux besoins de tous les élèves en matière de santé émotionnelle et mentale, même s'ils ne montrent pas de signes immédiats de détresse.

C'est pourquoi notre gouvernement a demandé aux conseils scolaires de veiller à ce que les travailleurs et le personnel professionnel de la santé mentale engagent immédiatement une conversation avec les élèves, au besoin, dans un climat de sécurité et de sûreté. Nous aimerions que vous sachiez qu'il existe de nombreux organismes qui apportent un soutien essentiel aux enfants confrontés à des problèmes de santé mentale ou à la détresse. Par exemple, [Jeunesse, J'écoute](#) offre des services de conseil et d'orientation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans toute la province. Pour utiliser cette ressource gratuite, les enfants peuvent appeler le 1 800 668-6868, ou texter PARLER au 686868.

Les centres de garde d'enfants, les centres pour l'enfant et la famille ON y va et les programmes familiaux resteront fermés au moins jusqu'au 6 mai 2020. Je tiens à vous dire que la santé et la sécurité de vos enfants seront au cœur même de la prise de décisions sur la réouverture et de notre soutien en faveur du plan ontarien d'intervention et de reprise.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux enseignants et aux travailleurs de l'éducation qui se sont adaptés à ces nouvelles circonstances et qui font tout leur possible pour offrir un apprentissage et un soutien aux élèves. Bien que nous ne puissions pas garantir à quoi ressemblera la « nouvelle normalité » de notre système de garde d'enfants et de notre système éducatif, je vous promets que chaque décision qui sera prise devra répondre « oui » à la question suivante : est-ce que cela favorise la santé, la sécurité et le bien-être des enfants et des élèves?

C'est tout simplement la question la plus importante.

Prenez soin de vous!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stephen Lecce', written in a cursive style.

Le ministre de l'Éducation,
L'honorable Stephen Lecce